

FRANCOIS DUCEPPE-LAMARRE

Université de Lille III

**PAYSAGES ET RÉSERVE CYNÉGÉTIQUE D'UN LIEU DE
POUVOIR.
HESDIN (ARTOIS) À LA FIN DU MOYEN ÂGE**

On s'est longtemps intéressé au château avant de se préoccuper de son environnement. Pourtant, les deux vont de pair. Travaillant sur la résidence princière d'Hesdin (fig. 1)¹ dans le temps long, je mène une étude sur un lieu médiéval de pouvoir et de culture de ses origines à sa destruction. Je réfléchis comment un lieu tel que la résidence princière d'Hesdin structure l'environnement. S'il est vrai que l'environnement du château répond à une multiplicité d'usages aristocratiques, la chasse en fournit une clef de lecture importante. Cette présentation constitue un état non définitif de mes travaux, que je limiterai chronologiquement ici aux derniers siècles du Moyen Âge.

1. Chercher autour et alentours du château...

Tout d'abord, je rappellerai quelques jalons historiographiques relatifs au château et à son environnement. Tourner autour du château, ce qui est le sujet de ce colloque, implique de réfléchir à la situation globale de la recherche castrale. Les châteaux, comme les cathédrales, font partie des monuments phares du paysage de la recherche médiévale et bénéficient ainsi d'un intérêt scientifique marqué depuis le XIX^e siècle à l'échelle européenne². Plus près de nous dans le temps, les études castrales voient naître une série de revues comme *Château-Gaillard* dans les années 1970, alors que des revues comme *Archéologie médiévale* consacrent des pages au sujet³.

¹ Une résidence lovée dans la vallée de la Canche qui serpente dans le comté d'Artois (actuel département français du Pas-de-Calais).

² L'émergence des nationalismes et du romanisme ainsi que leur affirmation ne sont guère étrangers à l'intérêt porté aux *realia* du Moyen

Âge comme source de réinterprétation identitaire.

³ Soit sous forme d'articles de fond ou encore à partir d'une rubrique répertoriant les activités de la recherche archéologique en castello-

Il y a donc là une historiographie qui s'est mise en place. Qu'en est-il de sa dimension environnementale ? Georges Bertrand écrivait que « la majorité des historiens reste indifférente à ces problèmes [environnementaux] et comme aveugle devant les informations écologiques, il est vrai disparates et difficiles à interpréter, que contiennent les documents d'archives »⁴. Depuis ce lucide état des lieux du géographe en 1975, quelques études pionnières tentent de tisser un lien entre le milieu physique et des ensembles monumentaux. C'est le cas, par exemple, de Roland Bechmann entre forêt et cathédrale ou de Jacques Le Maho entre parc et château⁵. Ces cas restent cependant isolés jusqu'à la naissance des « rencontres du château de Commarque ». Ces rencontres, qui ont lieu dans le Bordelais, s'intéressent à la trilogie du château, de la chasse et de la forêt⁶. La perspective de l'habitat castral et de son environnement forestier est clairement mise en avant par le biais de l'activité cynégétique au sein de colloques qui permettent la réunion d'un public d'historiens préoccupés désormais d'environnement ou au moins par un milieu. Pour les autres, il faudra attendre le troisième millénaire... Le pas est franchi, encore une fois dans le Bordelais d'ailleurs, avec le colloque « Le château et la nature » organisé en 2002⁷ et par celui d'Écaussinnes-Lalaing qui nous réunit en Belgique cette fois.

Sommes-nous à un tournant et en quoi ? Nous assistons à une inflexion de la recherche pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il convient de rappeler que la question environnementale, dans une perspective globale et en relation avec l'habitat castral est prise en compte pour la première fois. Lors de la phase précédente, la recherche était centrée sur le lieu de pouvoir et une partie des communicants traitaient de l'appendice du milieu⁸. En outre, l'historien de l'environnement propose des

⁴ G. DUBY et A. WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 1, *Des origines à 1340*, Paris, Seuil, 1975, p. 38.

⁵ R. BECHMANN, *L'architecture gothique : une expression des conditions du milieu*, dans *Pour la Science*, n°4, 1978. La démarche peut servir, dans une certaine mesure, de base de réflexion pour le sujet forêt et château. J. LE MAHO, *Parcs et courtils, observations sur l'environnement des châteaux de terre et de bois en Pays de Caux aux XI^e-XIII^e siècles*, dans *Actes du 105^e Congrès national des sociétés savantes* (Caen, 1980), Archéologie, Paris, p. 171-181.

⁶ Par exemple, la participation de R. DELORT avec *Quels animaux les seigneurs chassaient-ils dans les forêts à la fin du Moyen Âge ?*, dans *Le château, la chasse et la forêt*, Bordeaux, 1990, p. 165-171.

⁷ A.-M. COCULA et M. COMBET (textes réunis par), *Le château et la nature*, actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, Bordeaux, 2005.

⁸ Ce qui était déjà une ouverture épistémologique par rapport à la phase où on ne s'occupait que du bâtiment lui-même. Le colloque de l'ouverture fut le VII^e congrès international d'archéologie médiévale de 1999 intitulé « *Aux marches du palais* » *Qu'est-ce qu'un palais médiéval ?*, Le Mans-Mayenne, 2001, sous la direction scientifique d'A. RENOUX. J'y souligne à titre d'exemple de l'ouverture environnementale de la définition des palais et châteaux, l'article de C. BECK, P. BECK et F. DUCEPPE-LAMARRE, *Les parcs et jardins des résidences des ducs de Bourgogne au XIV^e siècle. Réalités et représentations*, p. 97-111.

pistes générales mais aussi particulières au site d'étude. Parmi ces pistes générales, qui reposent sur un questionnement renouvelé des sources à sa disposition, je soulignerai les trois notions suivantes : le territoire, le paysage et l'écosystème. Mais avant d'aborder puis de mettre en application ces notions à la croisée des interactions entre les sociétés et les milieux, je vais d'abord décortiquer les sources comme on nous le montre à l'école...

2. ...en faisant l'école des sources buissonnières...

Quelles sources utiliser ? Quelles spécificités ? Puisque le travail sur Hesdin est en cours et qu'il existe un florilège de sources mobilisables pour une telle recherche, je me concentrerai tout d'abord sur un type particulier de source écrite : les sources financières. Ce, pour plusieurs raisons. D'abord ces sources sont des témoins écrits de la gestion du domaine comtal puis ducal qui sont le reflet d'une administration. De plus, elles offrent l'avantage de la répétition et de la régularité. Et finalement, leur diversité est importante.

Leur variété étant importante, j'effectue un tri qui rassemble quatre types de sources utilisées : ce sont les comptes de la recette générale, les comptes de bailliage, les comptes de travaux et les comptes des eaux et forêts.

À partir de cette typologie je voudrais illustrer l'intérêt documentaire puis scientifique de l'ensemble d'Hesdin en le comparant aux autres ensembles du comté d'Artois⁹. Par exemple, si je compare le nombre de comptes de bailliage conservés pour Éperlecques, Fampoux et Hesdin¹⁰, il apparaît que ce dernier domine puisqu'il cumule plus de la moitié des sources encore consultables en archives. Et si je passe du nombre à son étalement dans le temps, on remarque une concentration pour Éperlecques entre les années 1290 et les années 1370 alors que celle de Fampoux va principalement des années 1370 aux années 1470. De son

⁹ Cela, grâce à l'inventaire précis fourni par R.-H. BAUTIER et J. SORNAY, *Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge*, vol. 2, *Les principautés du Nord*, Paris, CNRS Éditions, 1984.

¹⁰ Il est utile de rappeler que les pièces de comptes ne font pas partie de la démonstration, ce qui alourdirait grandement le décompte pour chacun des ensembles. De plus, Fampoux

constitue une prévôté « mobile », c'est-à-dire qu'elle passe hors de la famille comtale de Flandre en plus d'être souvent intégrée avec d'autres ensembles domaniaux comme le bailliage de Lens, les terres de Bucquoy ou plus souvent celles de Rémy. Autant d'éléments qu'il faudrait par la suite ajouter aux décomptes mais qui participent d'une autre démonstration.

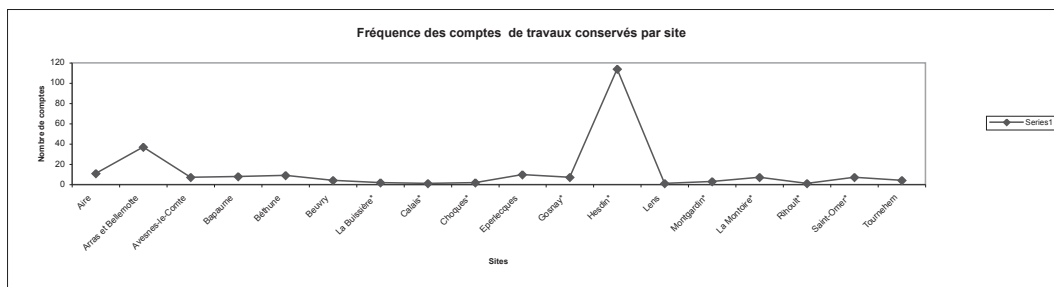
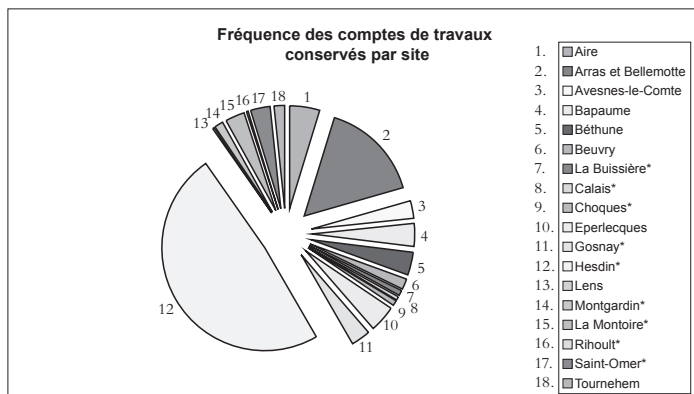
côté, le bailliage d'Hesdin est documenté plus précocement puisqu'il bénéficie de comptes dès la décennie 1280, mais aussi plus longtemps puisqu'il s'arrête dans la deuxième décennie du XVII^e siècle ! Un ensemble exceptionnel donc mais dont la quantité des comptes de bailliage varie de manière singulière d'une décennie à l'autre, faisant ressembler sa courbe à un stégosaure... J'ajouterai, toujours à titre d'évaluation provisoire, l'exemple des comptes de travaux. Ici encore j'ai extrait et transformé les données de ce type de source comptable pour le comté d'Artois à partir de l'ouvrage de Robert-Henri Bautier et Janine Sornay. Les comptes varient en nombre d'un site à l'autre allant d'un exemplaire à un peu plus d'une centaine pour un total de 235 sources (fig. 2). Il faut comprendre par là un lien de proportionnalité entre l'activité constructive d'un site et son enregistrement financier. Mais ce n'est pas le seul lien. En effet, nombre de sites possèdent aussi des comptes de travaux qui font partie des comptes de bailliage¹¹. Il faut donc comprendre par là que cette évaluation met aussi en exergue le lien entre une pratique administrative qui voit l'autonomisation des comptes de travaux sur des sites au dynamisme constructif avéré mais dont les calculs représentent à la fois une réalité de classement des sources et une autre de conservation. Muni de ces précautions liminaires il est ensuite intéressant de regarder les proportions de comptes conservés sur chacun des sites d'Artois. La courbe de la figure 2 permet de distinguer trois catégories de sites : ceux qui possèdent 1 à 11 comptes, les plus nombreux et qui sont assimilables à un bruit de fond ; ceux qui décollent justement du fond de l'abscisse avec le binôme Arras et Bellemotte (37 documents) et finalement formant un pic majestueux, Hesdin avec ses 114 documents comptables, dont la représentation sous forme de camembert montre clairement que ce site correspond à la plus belle part de gâteau, soit 48,51% de ce type de sources !

Parmi ces sources buissonnières, les sources matérielles occupent une bonne place. Ce sont des éléments de paysage reliques ou fossiles dans le cas d'Hesdin. La matérialisation des limites du parc constitue un élément important de recherche. Des fragments du mur et des fossés sont les restes d'archéologie du paysage les plus parlants. La coupe de la figure 3 montre l'intérêt de ce type de source. Elle permet d'avoir un exemple de terrain des travaux que relatent les sources financières en confirmant le choix des matériaux et les méthodes constructives, en retrouvant précisément le tracé des limites et son insertion dans le paysage, en plus de fournir des séquences d'occupation et de destruction des lieux.

¹¹ Ce sont les cas de La Buissière, Calais, (9 sites sur 18). L'évaluation pourra donc être affinée en intégrant les comptes de travaux non autonomes.

PAYSAGES ET RÉSERVE CYNÉGÉTIQUE D'UN LIEU DE POUVOIR

	Nombre de comptes
Aire	11
Arras et Bellemotte	37
Avesnes-le-Comte	7
Bapaume	8
Béthune	9
Beuvry	4
La Buissière*	2
Calais*	1
Choques*	2
Eperlecques	10
Gosnay*	7
Hesdin*	114
Lens	1
Montgardin*	3
La Montoire*	7
Rihoult*	1
Saint-Omer*	7
Tournehem	4
total	235



2. Analyse des comptes de travaux du domaine comtal d'Artois.

L'importance du nombre de niveaux archéologiques de cette coupe montre l'importance des phases d'activités humaines sur ce site qui se rapproche davantage d'un profil de site urbain qu'un site proprement rural.

En définitive, les résultats comme les difficultés restent nombreux pour ce genre d'exercice. Il y a tout d'abord le croisement de sources de natures différentes qui doit être rappelé. En outre, les difficultés des décomptes des sources comptables demeurent multiples. Vu la variabilité du nombre de comptes couvrant une année, la dispersion des sources (selon des logiques de succession ou administratives), le cas des copies doit être souligné en plus de celui beaucoup plus important des pertes. Qui plus est, la mise en forme des données, donc les calculs et les analyses génèrent aussi leurs propres distorsions. Toutefois, la moisson d'information nourrit abondamment la recherche puisque ce sont là des ensembles documentaires textuels et matériels riches. À partir d'eux, le site d'Hesdin se démarque sur trois plans. Il apparaît tout d'abord comme un ensemble dominant dans sa variété et sa quantité de sources disponibles. Il montre ensuite qu'il est un ensemble à la longévité exceptionnelle et finalement qu'il possède une « personnalité » comptable et matérielle forte.

3. ...pour un vaste territoire de chasse...

La notion de territoire est capitale dans la structuration de l'espace autour du château. Elle fait partie intégrante du système seigneurial étant donné qu'elle correspond au pouvoir de la noblesse sur la terre. C'est donc bien ce thème qui fait naître la problématique : comment l'aristocratie s'approprie-t-elle l'espace ? Je vais d'abord rappeler la genèse du territoire de chasse d'Hesdin avant d'en dégager ses caractéristiques spatiales et matérielles pour terminer avec les grains de sable de cette belle mécanique.

Il se trouve que la genèse de cette réserve cynégétique pose problème. Ce qui se traduit par une historiographie divisée en plusieurs courants quant à son origine. Un premier courant propose la fin du XIII^e siècle. Il se fonde sur les documents comptables de la Série A conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, qui attestent d'une phase de construction du parc d'Hesdin par le comte Robert II d'Artois¹². Un deuxième courant suggère une date bien plus haute, le milieu du XI^e siècle, en prenant comme source une chronique qui narre la naissance d'un parc et d'un château construits par le comte Baudouin VI de Flandre à Hesdin¹³. Le troisième courant historiographique, doté des plus récents travaux, introduit quant à lui une fourchette chronologique s'étendant entre le milieu du XI^e et le milieu du XIII^e siècle¹⁴. Pourquoi ces distinctions ? Parce qu'il est difficile de trancher sans solliciter de manière critique la diversité documentaire. Le premier courant n'ayant pas mis à contribution les sources des cartulaires ou des chroni-

¹² M. CHARAGEAT, *Le parc d'Hesdin. Création monumentale du XIII^e siècle. Ses origines arabes. Son influence sur les miniatures de l'épître d'Othéa*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'art français*, t. , 1950, p. 94-106 ; G. DILLY, D. PITON, C. TREPAGNE et alii dans *Du château de Grigny au siège d'Hesdin*, Berck-sur-Mer, publ. par le Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, n°10 de « Nord-Ouest archéologie », 1999 ; A. VAN BUREN-HAGIOPAN, *Un jardin d'amour de Philippe le Bon au parc de Hesdin. Le rôle de Van Eyck dans une commande ducal*, dans *Revue du Louvre*, n°3, 1985, p. 185-192 ; A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Les Finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-1404) : économie et politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1984.

¹³ M. BRUNET, *Le parc d'attraction des ducs de Bourgogne à Hesdin*, dans *Gazette des Beaux-Arts*,

t. LXXVIII, 1971, p. 331-342 ; B. DANVIN, *Vicissitudes, heur et malheur du Vieil-Hesdin*, Saint-Pol-sur-Ternoise, 2 vol., 1866 ; J. LION, *Description de l'ancienne ville de Hédin*, Amiens, 1905.

¹⁴ B. DELMAIRE, *Thérouanne et Hesdin : deux destructions (1553), une reconstruction*, dans *Destruction et reconstruction de villes, du Moyen Âge à nos jours*. Actes du 18^e Colloque international, Spa, 10-12 septembre 1996, Bruxelles, Crédit communal, 1999, p. 127-153 ; F. DUCEPPE-LAMARRE, *Le parc à gibier d'Hesdin. Mises au point et nouvelles orientations de recherches*, dans *Revue du Nord – Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, t. LXXXIII, n°343, 2002, p. 175-184 ; à cet infléchissement des travaux des dernières années s'est jointe également Anne van Buren-Hagopian. Il y a désormais une unité des chercheurs universitaires sur la question.

ques en était réduit à proposer une datation récente. Quant au deuxième courant, il ne repose que sur une source écrite dont la fiabilité reste à valider par d'autres sources écrites et/ou par les sources matérielles dont l'étude ne fait que débiter. Le troisième courant possède le mérite d'introduire le doute dans ce qui ne repose, il faut bien le dire, sur aucune certitude.

Un autre problème de taille : les caractéristiques spatiales de ce territoire restent difficiles à évaluer. Une chose est sûre cependant, c'est l'importance de sa superficie dont la partie centrale tourne autour de 900 hectares¹⁵. Cependant, le tracé demeure pour une bonne part inconnu malgré des campagnes de prospections extensives qui permirent de retrouver des vestiges des murs du parc grâce à l'analyse des données provenant des textes et des cartes. S'ajoute une difficulté supplémentaire, les évolutions d'emprise, qu'elles soient de la part du parc qui connaît des agrandissements, des destructions et des réfections durant ses siècles d'activités, ou encore de la part de l'occupation du sol par les communes ou les infrastructures de transport une fois que le parc n'est plus en activité.

Heureusement, la composition de ce territoire cynégétique émerge à la lecture de la pluralité des sources¹⁶. Ce n'est pas un modèle centre/périphérie bien qu'il possède un massif forestier comme à Mormal. Ce n'est pas non plus un modèle composé de garennes isolées sur le terrain bien qu'il en possède également comme à Mouflaines. En fait, il comprend les éléments qui précèdent en les juxtaposant à un élément supplémentaire, un parc doté d'une muraille et d'un fossé périphérique. Par cette composition qui additionne les espaces de chasse mais aussi d'élevage, apparaît un modèle de réserve complète en Artois.

Ce modèle, il faut y insister, jouit d'une réalité matérielle par sa clôture qui sert de marqueur à trois égards¹⁷. C'est un marqueur territorial puisque d'une part il est une affirmation de pouvoir qui peut

¹⁵ Ce qui correspond au parc lui-même, qui est à mettre en relation avec la superficie de l'actuelle commune du Parcq. Voir F. DUCEPPE-LAMARRE, *Le parc à gibier d'Hesdin...*, op. cit.

¹⁶ La typologie qui suit est reprise dans F. DUCEPPE-LAMARRE, *Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France. Pour une archéologie du paysage sylvestre (XI^e-XVI^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 190-193, 295.

¹⁷ Présentation dans F. DUCEPPE-LAMARRE, *Une économie de l'imaginaire à l'œuvre. Le cas de la réserve cynégétique d'Hesdin (Artois, XIII^e-XV^e siècles)*, dans A. CORVOL-DESSERT (dir.), *Les forêts d'Occident du Moyen Âge à nos jours*, 24^e Journées internationales d'histoire de Flaran, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004, p. 39-55.

également être contestée et d'autre part il concrétise une réserve d'espace dont les portes sont gardées par des agents. La clôture représente aussi un marqueur socio-juridique en isolant par des fossés et de hauts murs le prince et sa cour des autres habitants, en plus d'avoir un caractère symbolique puisque chacun reconnaît son aspect visuel (épaisseur, couleurs des matériaux, décoration) qui constitue une barrière pour l'œil. S'ajoute une dimension de marqueur économique de cette clôture par le choix des matières premières, qu'elles soient géologiques ou ligneuses, en plus des coûts des travaux d'érection ou d'entretien. Clôre des centaines d'hectares par plusieurs kilomètres de linéaire de clôture n'est certes pas à la portée de tout un chacun...

Il se trouve que l'histoire sociale et spatiale de cette réserve est elle aussi tout sauf linéaire et qu'à ce titre elle nécessite des études plus approfondies¹⁸. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil sur les années 1290 du règne de Robert II d'Artois puis entre 1315 et 1321 alors que Mahaut d'Artois prend sa suite. À son retour de Sicile le comte décide d'agrandir son parc d'Hesdin et d'ériger de nouveaux murs. Il procède alors à des achats et/ou des échanges de terres et de droits avec ses voisins les habitants des villages vicinaux, les religieux réguliers et séculiers et bien sûr les nobles locaux. Tout se passe sans problèmes particuliers d'après les sources écrites. La donne change radicalement avec la comtesse qui, elle, n'agrandit pas le parc. Les contestations apparaissent d'abord à l'encontre des nouvelles garennes, ces espaces d'élevage de lapins qui se diffusent au XIV^e siècle en Artois après une apparition au siècle précédent¹⁹. La contestation gagne ensuite également

¹⁸ Ce que professent les chercheurs à partir de publications suivantes : C. BECK et M. CASSET, *Résidences et environnement : les parcs en France du Nord (XIII^e-XV^e siècles)*, dans A.-M. COCULA, et M. COMBET (textes réunis par), *Le château et la nature*, op. cit., p. 117-133 ; F. DUCEPPE-LAMARRE, *Une réserve particulière, les parcs à gibier*, dans A. CORVOL-DESSERT (textes réunis et présentés par), *Forêts et Réserves cynégétiques et biologiques, Cahier d'études Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, IHMC-CNRS, n°13, 2002, p. 11-16, 75-76. Spécialement pour le cas d'Hesdin, le paragraphe qui suit s'inspire de F. DUCEPPE-LAMARRE, *Le complexe palatial d'Hesdin et la structuration de l'environnement (nord de la France, XIII^e-XIV^e siècles)*, dans *Centre, Région, Périphérie*, 3^e Congrès international de l'Archéologie médié-

vale et post-médiévale, « Medieval Europe Basel 2002 », Hertingen (Suisse), 2002, vol. 2, p. 96-101.

¹⁹ Pour une synthèse à partir des restes osseux de lapins centrée à l'échelle de la France, voir C. CALLOU, *De la garenne au clapier : étude archéozoologique du lapin en Europe occidentale*, Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, n°189, Paris, 2003. Pour une perspective d'archéologie du paysage croisant les données matérielles et écrites, voir F. DUCEPPE-LAMARRE, *La fonction cynégétique des espaces boisés médiévaux à travers l'exemple des cervidés et lagomorphes du Nord-Pas-de-Calais (XI^e-XV^e siècles)*, dans *Anthropozoologica*, Paris, MNHN-CNRS Ed., 1998, n°28, p. 35-43 et du même auteur *Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France...*, op. cit.

le sujet des anciennes garennes et d'après les textes la clôture du parc d'Hesdin est attaquée par les bourgeois d'Hesdin ainsi que par les nobles d'Artois. Voilà une des faces, moins connue il est vrai, des querelles dynastiques de la maison d'Artois qui se répercute dans la topographie sociale et la ségrégation spatiale à partir du thème des réserves cynégétiques médiévales.

4. ...aux allures de paysage d'exception...

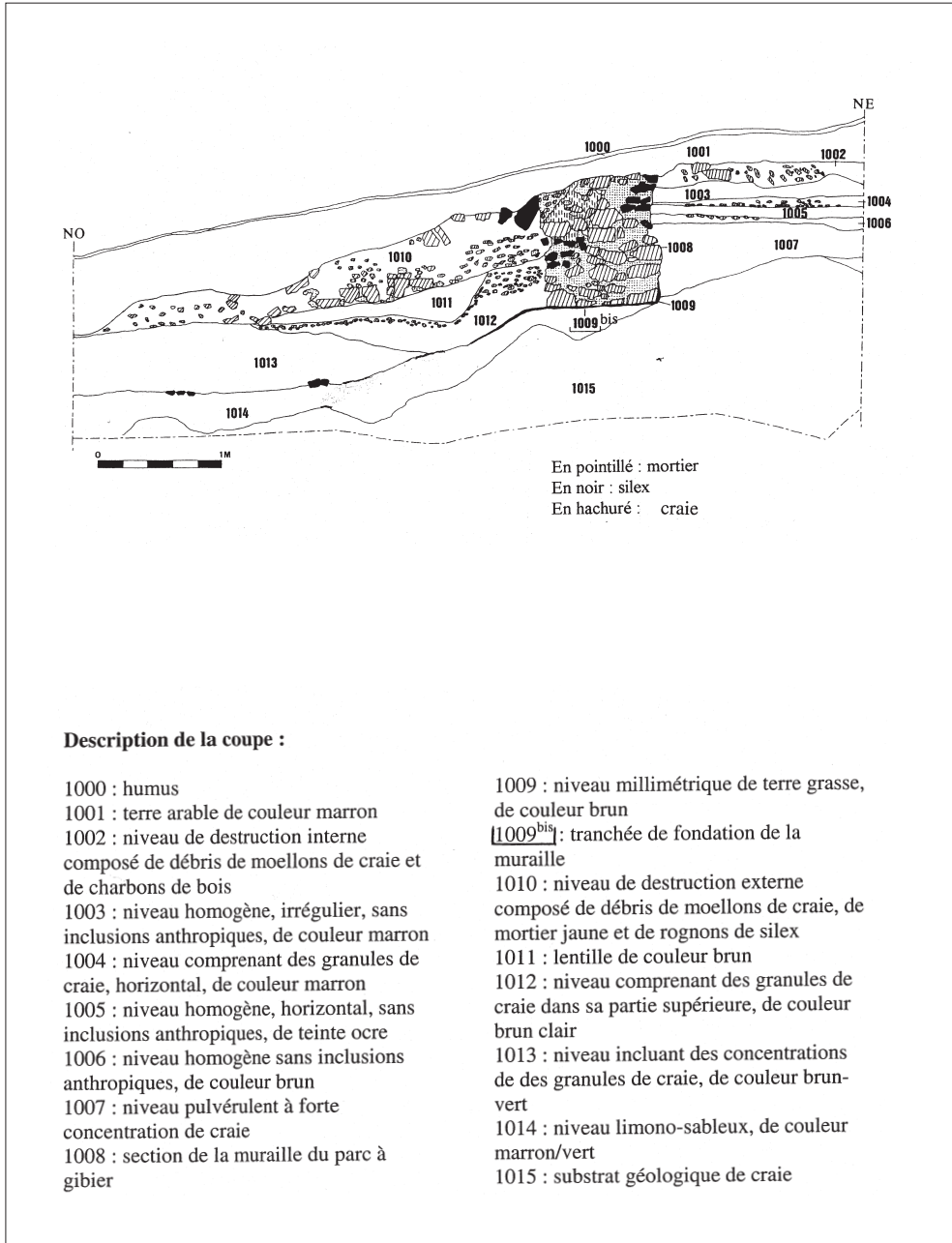
Après en avoir vu l'enveloppe, si je puis dire, à quoi peut bien ressembler ce vaste espace approprié par l'aristocratie ? Son paysage se compose d'une diversité consommée de milieux peu ou prou modifiés par l'homme au sein desquels les éléments d'architecture ne manquent pas ni en contrepartie les infrastructures d'entretien²⁰.

Parmi les milieux présents dans le parc il faut citer une pluralité de milieux boisés qui vont du bois aux vignes en passant par le verger. Les milieux ouverts sont aussi présents sous forme de prés ou de champs. Les jardins, dont une « maison Dédalus », font partie des milieux mixtes qui empruntent aux milieux ouverts comme aux milieux fermés tout en étant des créations culturelles bien que leur portrait soit pour la recherche encore en cours. S'y ajoutent aussi des milieux humides avec une rivière, la Ternoise, affluent de la Canche, des zones de marais et de vivier.

Un si vaste espace comprend de nombreux éléments d'architecture mais qui sont impossibles à voir puisque le premier de ces éléments, la clôture, empêche leur visualisation ! Cette interface comprend donc, d'après les résultats des prospections de surface, un mur dont les fondations et l'élévation sont inférieures à un mètre d'épaisseur, composées de moellons de craie et de rognons de silex liés par un mortier (fig. 3). Ce mur, dont la hauteur reste inconnue, donne une bande blanche teintée de reflets gris dans le paysage avec parfois des secteurs démolis mais remplacés temporairement par des pieux de bois en plus d'ouvertures, les portes qui sont dotées de grilles. Selon les variations de la microtopographie, c'est-à-dire là où cela est nécessaire, un fossé se couche à ses pieds. Dans un tel écrin, l'inventaire ne peut être que splendide ou exceptionnel. On y trouve donc quelques habitats, un manoir dit du

²⁰ Inventaires dans A. VAN BUREN-HAGOPIAN, *Reality and Literary Romance in the Park of Hesdin*, dans *Medieval Gardens*, Washington, Dumbar-

ton Oaks, 1986, p. 117-134 et F. DUCEPPE-LAMARRE, *Le parc à gibier d'Hesdin...*, *op. cit.*



3. Coupe de la muraille du parc d'Hesdin.

marais, une « maison roulante », des pavillons et loges, un jeu de paume, une « gayolle » avec ou sans automates, des automates, un cadran solaire et des fontaines !

Pour tout cela, il faut un ensemble de structures d'entretien conséquent. D'où la présence d'un haras, d'une grange, d'un parc à cervidés, d'une volière, d'une héronnière, d'une ou de garennes selon les époques, d'infrastructures hydrauliques, d'une voirie, de ponts et de fours à chaux en plus de carrières. En effet, les prospections permettent de reconnaître un certain nombre de carrières à proximité des murailles du parc ou relevant du domaine seigneurial²¹ qui furent certainement mises à contribution lors des phases constructives ou d'entretien du parc et des autres bâtiments des comtes puis des ducs.

Toutefois, si les sources comptables et les prospections extensives permettent de dresser un inventaire paysager, sous forme d'une enclave cynégétique et dédiée aussi à l'*otium* au milieu des productions paysannes voisines, il n'est pas encore possible d'en étudier la répartition dans l'espace et leur agencement dans l'état des recherches actuelles.

5. ...doté d'un écosystème tronqué ou enrichi ?

Des espaces modifiés aux paysages créés, que devient l'écosystème de la résidence princière d'Hesdin ? Il faut cette fois se tourner vers ce qui bouge - les hommes et les animaux - et voir comment tout cela circule. En d'autres mots, quels sont les acteurs et leurs relations²² ?

Il n'existe pas encore de recherches sur le personnel des parcs à gibier. Voici donc un portrait limité dans le temps puisqu'il correspond à la description d'un compte de bailliage de l'Ascension 1301. En ce tout début du XIV^e siècle, le parc d'Hesdin comprend, vu la diversité des milieux et l'importance donnée à la faune, un garde des eaux, un garde du marais et un autre pour les hérons en plus d'un portier. À ces quatre hommes, il faut ajouter trois maîtres chiens, deux veneurs et deux sergents des bois qui servent vraisemblablement dans le parc et aussi à

²¹ Démonstration dans F. DUCEPPE-LAMARRE, *Une économie de l'imaginaire à l'œuvre...*, *op. cit.* et également, mais avec un corpus d'illustrations plus riche, dans *Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France...*, *op. cit.*

²² Cette sous-partie s'inspire largement des résultats présentés dans F. DUCEPPE-LAMARRE, *Chasse et pâturage dans les forêts du nord de la France...*

l'extérieur. Donc le bailli de ce compte, Robert du Plaissié, a quatre à onze hommes disponibles en tout et pour tout²³.

Or, quels sont les animaux que ces hommes ont à gérer ? Certains sont favorisés puisqu'ils sont logés et nourris comme la faune de la ménagerie qui comprend des castor, chat sauvage, loup, ours, porc sanglier, buffle, chameau et oiseaux de volière auxquels s'ajoutent les bêtes élevées en semi-liberté comme les cerf, daim, sanglier, lapin, cygne, héron et paon, en plus des très nombreux auxiliaires de chasse : autour, faucon, épervier, gerfaut, cheval, chiens à lapins, à renards, à loups, à porcins, à loutres, à perdrix, chiens braque, lévrier, mâtin et furets et des poissons tels les brochet, brème, carpe, tanche et anguille. D'autres sont défavorisés parce que ni logés ni nourris ils sont en plus chassés et/ou piégés comme le lièvre et la perdrix alors que certains indésirables sont éliminés plus ou moins systématiquement comme la buse, l'« aigle », la belette, la fouine, le chat sauvage, la loutre, le renard et le loup. Le blaireau, lui, laisse le chasseur davantage indifférent. Le bestiaire se compose donc d'un fort contingent d'animaux autochtones dont certains sont déjà à cette époque en recul, et dont les auxiliaires cynégétiques ont la part belle. À noter également que la faune allochtone provient autant des régions nordiques que méditerranéennes et que ce cortège d'animaux couvre l'ensemble des biotopes (milieux ouverts, fermés, humides à eaux stagnantes ou courantes) mais pas l'ensemble des groupes animaux puisque les insectes, les reptiles, les gastéropodes sont par exemple absents.

De fait, quels sont les types de relations entre l'homme et l'animal d'après les données de la comptabilité à partir d'un dépouillement des comptes de bailliage entre 1300 et 1315 ? 5747 lapins, soit 383,1 par année sont capturés, puis ce sont les chapons et les poules avec respectivement 1425,5 et 39 soit une moyenne annuelle de 97,6 pour les volailles, arrivent ensuite les buses et les « aigles » (28 et 142 individus) ce qui fait 11,4 captures par an pour ces prédateurs aériens qui sont suivis par les loutres, belettes, loups et blaireaux (14, 6, 11 et 4) soit 2,3 prédateurs et omnivores terrestres tués par année de cette séquence et finalement 19 falconidés et 4 asturidés pour une moyenne de 1,6 oiseau de volière capturé (mais non tué !) chaque année entre 1300 et 1315. Ce sont donc les animaux d'élevage (lapins et basse cour) qui dominent très largement devant tous les autres puisqu'ils constituent 96,93% des résultats chiffrés ! Marginaux, les prédateurs, qualifiés d'indésirables, à poils et à plumes viennent ensuite avec 2,76%, ce qui ne laisse que 0,31% à la volière cynégétique.

²³ Archives départementales du Pas-de-Calais, A1664, rouleau de compte complet du bailliage d'Hesdin de l'Ascension 1301.

Mais comment comprendre ces chiffres ? Il apparaît évident que la réserve d'Hesdin est un « centre de production » mais aussi de prélèvement animal, d'où l'expression de territoire d'élevage et de chasse. Concernant les captures d'animaux indésirables on constate des résultats irréguliers pour la buse, le blaireau et la belette. Les prix pour les captures des buses et des belettes sont peu élevés alors que les captures de blaireaux représentent un besoin ponctuel en peaux pour les automates²⁴. Cela explique leur disparition de la comptabilité après 1306 et non pas leur extinction locale. À l'opposé, d'autres indésirables font leur apparition de manière plus fréquente entre 1300 et 1315. C'est le cas du renard, du loup, de la loutre et de l'« aigle ». Détail curieux, les captures de renards ne sont pas recensées par la comptabilité contrairement aux chiens à renards qui peuvent être jusqu'à une douzaine. Le loup fait l'objet de plusieurs campagnes de chasse mais ce sont la loutre et l'« aigle » qui sont chassés quasiment chaque année, la palme des captures revenant au rapace. Il est clair que ces animaux, qui sont tous des prédateurs cette fois, sont considérés comme des nuisibles par les hommes, ce qui n'exclut pas une activité cynégétique également valorisante. Mais dans l'un ou l'autre cas il faut des données descriptives ou numériques qui précisent le type de relations sur ce territoire d'élevage et de chasse.

Il existe justement une catégorie de données qui permet de constater l'existence d'animaux favorisés par les hommes à Hesdin : l'alimentation. Les frais de nourriture et le type de nourriture par animal ou groupe d'animaux figure précisément dans les très nombreuses et diverses dépenses de fonctionnement du bailliage. On peut donc lire que le castor est nourri comme l'ours de pain, le porc sanglier et des oiseaux sont alimentés de blé, de jeunes furets reçoivent du lait, un autre groupe d'oiseaux dont la nature n'est pas précisée se contente de chènevis, alors que les cerfs mangent des vesces et les hérons se repaissent de « peuture » qui est sans doute composée d'alevins. Bref, le régime alimentaire est varié en fonction des animaux à concurrence d'une demi-douzaine de types différents. De plus, lorsque l'on s'attarde aux montants globaux, une hiérarchie se dessine en faveur des cerfs qui coûtent plus

²⁴ Une utilisation singulière qui est développée dans l'article suivant : F. DUCEPPE-LAMARRE, *Éliminer les indésirables à Hesdin (Artois, XIII^e-XV^e siècles)*, dans *Forêts et Faune, Cahier d'études Environnement, Forêt et Société, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, IHMC-CNRS, n°12, 2002, p. 5-10, 87-88. Sur les automates d'Hesdin, voir ID. *Le parc à gibier d'Hesdin...*, op. cit. et ID. *Une fête champêtre à la cour de Bourgogne*, dans *L'art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi*

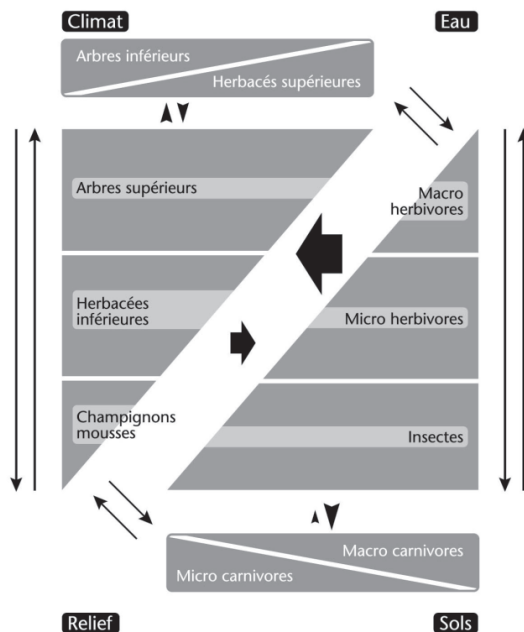
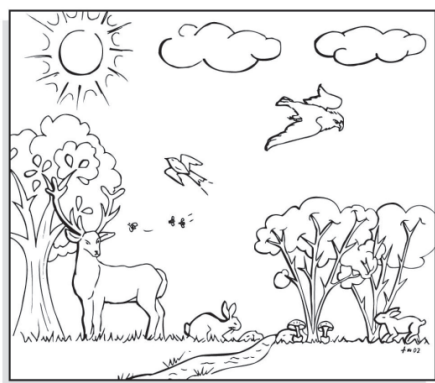
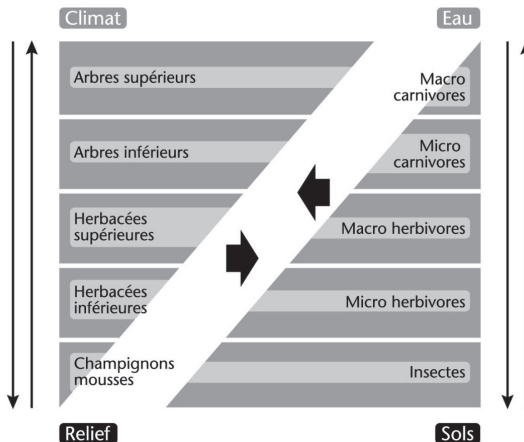
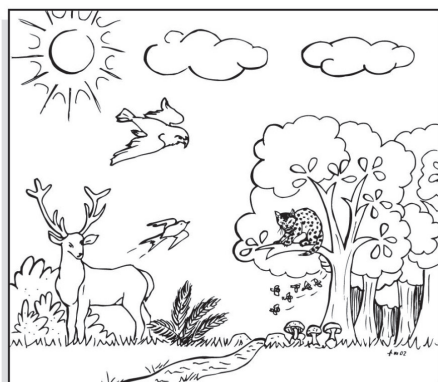
et de Jean sans Peur (1364-1419), Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2004, p. 162-163 en plus de la partie consacrée aux automates de l'intéressant mémoire de maîtrise d'A.-E. CLÉTY, *Les machines extraordinaires d'Hesdin aux XIV^e et XV^e siècles*, dans *Sucellus – Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord - Pas-de-Calais*, n°44, 1997, p. 21-36.

de 11 livres et des hérons à un peu plus de 30 livres ! À eux deux près de 85% du budget des frais de nourriture est consommé.

Il est donc possible, pour la première fois d'ailleurs depuis la fin de cette résidence, de proposer un modèle d'écosystème sous forme de schéma général grâce au potentiel de description des sources comptables. En effet ces sources qui suivent une logique de prélèvement sont, pour les animaux recensés, les plus précises et souvent les plus complètes des sources disponibles pour les sciences historiques. Le premier schéma (fig. 4 partie gauche) montre un écosystème avec ses cinq niveaux de végétation et d'animaux, les caractéristiques du milieu physique et les relations entre ces différents éléments. C'est un modèle théorique reposant sur des observations naturalistes sans étude historique. Le second schéma (fig. 4 partie droite) rend compte des études d'histoire de l'environnement menées à partir du territoire d'élevage et de chasse d'Hesdin entre 1300 et 1315. Les relations avec les caractéristiques du milieu physique demeurent identiques. On y voit surtout les modifications apportées par les hommes de la fin du Moyen Âge étant donné que l'étagement de la végétation et de la faune comprend désormais trois niveaux avec des flux inégaux en plus d'une mise à l'écart de certains niveaux de faune et de végétation dont on vise parfois l'extinction. Toutefois, il faut également remarquer que certaines formes de vie animales sont également introduites et/ou protégées dès cette époque dans ce type de territoire aristocratique qui enrichissent ainsi l'écosystème. Par voie de conséquence, cet écosystème se distingue d'une part du modèle théorique présenté précédemment et d'autre part de l'écosystème périphérique du monde rural environnant.

L'analyse externe de la documentation comptable, singulièrement abondante, permet de justifier l'intérêt historique pour les résidences princières, telle celle d'Hesdin. L'analyse interne croisée cette fois avec les données matérielles de l'archéologie extensive permet d'entrevoir la richesse des relations entre un lieu de pouvoir et son environnement tout en retraçant des paysages et des écosystèmes hérités et résolument variés pour un territoire complexe à géométrie variable. Pour autant, on peut se demander pour la suite des recherches si les paysages et la réserve cynégétique de ce lieu de pouvoir et de culture sont exceptionnels (en soi ou par ses sources) ou s'ils relèvent au contraire de la banalisation, certes aristocratique mais banalisation tout de même, des derniers siècles du Moyen Âge. Et à partir de cette interrogation générale, la question qui se pose désormais est : que font les ducs de Bourgogne de cet ensemble hérité ?

PAYSAGES ET RÉSERVE CYNÉGÉTIQUE D'UN LIEU DE POUVOIR



4. Écosystèmes théorique et anthropisé du territoire forestier d'Hesdin (ill. F. Masse).